

*Questions orales*

● (1440)

Nous enverrons des lettres aux députés au début de la semaine pour leur faire connaître les sommes qui seront affectées à leur circonscription. Je peux annoncer que le minimum sera doublé par rapport à l'année dernière. Ces mesures témoignent de l'importance que le gouvernement attache au retour à une situation normale où les Canadiens retrouvent des emplois.

**M. Waddell:** Les étudiants veulent des emplois, mais ils veulent aussi un gouvernement intègre.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION****L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—LES SOMMES VERSÉES À ALASTAIR GILLESPIE**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, cette question s'adresse au premier ministre. Je voudrais lui demander de prêter attention aux sommes versées. Il remarquera qu'en octobre 1980 M. Gillespie a reçu \$30,000 à titre d'avance et \$600 par jour. Selon les documents qui ont été publiés hier, et que nous n'avions pas il y a trois ans, M. A. W. Gillespie a touché \$4,237.50 pour son travail sur le projet de liquéfaction du charbon de Nouvelle-Écosse, en janvier 1981.

Étant donné que M. Gillespie traitait avec un ancien sous-ministre, étant donné aussi qu'il a clairement reçu des avantages personnels—ce n'était que le début, car il en recevra d'autres par la suite—et étant donné enfin que le programme a été modifié à son avantage, pourrait-on me dire, ainsi qu'aux Canadiens, ce que contiennent ces lignes directrices? N'ont-elles pas été violées par M. Gillespie?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député a un document. Pourrait-il indiquer qui a versé l'argent à M. Gillespie?

**M. Waddell:** Bien sûr, il a été versé au projet et du projet, indirectement . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Qui a payé, qui a payé?

**M. Waddell:** C'est dans les documents, lisez les documents.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Waddell:** Madame le Président, je citais les documents que le premier ministre a déposés hier. Ce que je dis, c'est que de l'argent a été versé à M. Gillespie . . .

**M. Lalonde:** Par qui?

**M. Waddell:** . . . et qu'il semble y avoir en un changement dans le programme présenté au Conseil du Trésor, après que les fonctionnaires eurent remarqué que la présence de M. Gillespie, un ancien ministre, poserait un problème.

**ON DEMANDE LE DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL DU TRÉSOR**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Le premier ministre

peut lire les documents qu'il a déposés; ils sont très utiles, mais ils ne sont pas complets. Est-il prêt à déposer à la Chambre les vrais documents, relatant les faits réels, c'est-à-dire les comptes rendus du Conseil du Trésor pour avril 1981, contenant les objections des fonctionnaires et les changements effectués dans le projet de façon à blanchir l'argent versé à M. Gillespie?

**LE RÔLE D'ALASTAIR GILLESPIE**

**L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Madame le Président, je voudrais examiner de plus près avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une réponse qu'il m'a donnée, mardi, au sujet du rôle d'Alastair Gillespie. Voici ce qu'il m'a répondu:

. . . la contribution de M. Gillespie a consisté à convaincre les nombreux partenaires de ce projet . . .

Et il a mentionné le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Néanmoins, il n'a pas parlé de Petro-Canada ni de Devco. Je tiens à lui demander s'il sait que le mot «convaincre» est synonyme de «persuader». Sachant cela, et compte tenu de la note dont on a déjà parlé, ne conviendrait-il pas qu'on s'est servi de la Nouvelle-Écosse qui, évidemment, désire créer des emplois et exploiter son charbon, pour blanchir cet argent et parrainer ce projet, ce qui n'est qu'un subterfuge maladroît pour sous-traiter Alastair Gillespie aux lignes directrices?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, malheureusement je n'ai pas étudié tout le dictionnaire Oxford pour y trouver des expressions ou des définitions au sujet de «dog food». Mais je voudrais répondre à l'honorable député au sujet du rôle de M. Gillespie, et j'en traiterai dans un discours un peu plus tard cet après-midi. Il a commencé à discuter tout d'abord avec le premier ministre qu'il a rencontré. Il a également rencontré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Effectivement il a rencontré le ministre de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse en avril 1980. Ensuite il y a eu plusieurs rencontres avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, ce qui veut dire qu'il a commencé à travailler avec les gens où se trouvait l'argent d'abord, c'est-à-dire le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et ce n'est que plus tard qu'il s'est adressé au gouvernement fédéral ou il a fait des instances pour la mise en place d'un programme qui s'applique à tout le monde, et M. Gillespie n'a pas eu de privilège. Il était le représentant d'un groupe qui avait intérêt à développer ce qui était un projet à l'étude en Nouvelle-Écosse depuis de très nombreuses années. Quand l'actuel ministre d'État (Commerce international) était premier ministre, le leader de l'opposition, M. Buchanan à l'époque, lui posait des questions concernant la possibilité de réalisation de ce projet. Il s'agit donc d'un très vieux projet que M. Gillespie, de concert avec d'autres personnes, a décidé de mettre de l'avant dans le meilleur intérêt des citoyens de la Nouvelle-Écosse.